

C I R C U S R O N A L D O

Version sous chapiteau : spécifications techniques

“La Cucina dell'Arte”

Toute décision concernant les aspects techniques du spectacle, la sécurité, l'entrée du public, etc., doit être prise en concertation avec la direction du cirque.

Techniciens

Nanosh Ronaldo (+32 4 99 41 20 76) et Seppe Verbist (+32 4 94 94 95 24)

Coordination tournée/administration

Annelies Mylemans (+32 497 04 57 26)

Direction artistique

Danny Ronaldo (+32 478 48 88 29) et David Ronaldo (+32 477 35 21 43)

E-mail: info@circusronaldo.be

L'organisateur est tenu de fournir :

- 1) Sol : Surface suffisamment dure, aisément accessible aux poids lourds, même en cas de mauvaises conditions météorologiques. Il doit être possible d'y fixer 46 points d'ancrage. Largeur minimum de la voie d'accès 4 mètres, hauteur libre minimum: également 4 mètres.

L'**herbe** est parfaite, si le terrain reste accessible aux poids lourds par mauvais temps.

L'**asphalte** est également acceptable, s'il est possible d'y fixer les points d'ancrage. Si un marteau pneumatique est indispensable pour cette opération, cet équipement doit être fourni par l'organisateur.

Les **briques ou pavés** sont acceptables, mais l'organisateur est tenu de les faire enlever et remettre aux endroits nécessaires.

Le **sable** n'est pas acceptable. Tout type de terrain qui se transforme en **bourbier** ou est **inondé** en cas de pluie est exclu. Si cela devait arriver malgré tout, **l'organisateur est tenu** de trouver une solution. De préférence, exclure également les terrains très poussiéreux.

Le terrain doit être **entièrement dégagé** dès la date d'arrivée du cirque.

- 2) Le chapiteau a un diamètre de **19 mètres** sans les tenseurs, et de **26,5 mètres** tenseurs inclus. Par mesure de sécurité une surface de **33m x 40m** est indispensable pour le chapiteau et les 2 roulottes.

Capacité du chapiteau : **250 places assises**.

(si nécessaire ; **dont** 4 places réservées à des personnes à mobilité réduite.)

Hauteur minimum du chapiteau : ± 7,5 mètres

- 3) **Arrivée d'eau potable** : un robinet (depuis l'arrivée du cirque jusqu'à son départ), à l'arrière du chapiteau.
- 4) L'organisateur fournit 1 conteneur à ordures : mettre à l'arrière du chapiteau et la possibilité de trier les déchets.
- 5) L'organisateur fournit **1 rose rouge + 1 énorme bouquet de fleurs par jour et par représentation**.

- 6) **Raccordement électrique** : 63 A triphasé, 380 V (depuis l'arrivée du cirque jusqu'à son départ), à l'arrière du chapiteau. Le cirque dispose d'un câble de 50 m.
De préférence **pas de générateur**. Si c'est l'unique possibilité, le générateur doit être muni d'un stabilisateur électronique. Un générateur à stabilisation mécanique ne convient pas.
L'organisateur fournit un chauffage si nécessaire, à la demande de la troupe, ainsi que la source d'alimentation correspondante. La location du chauffage et les frais de consommation d'eau et d'électricité sont à la charge de l'organisateur.
- 7) Des **toilettes** à l'anglaise, pas à la turque, et des **douches à eau chaude** à proximité directe de l'aire de jeu, accessibles 24 heures sur 24 (depuis l'arrivée du cirque jusqu'à son départ).
- 8) **Six personnes** pour aider au montage et six personnes pour le démontage, tous permanent présent, si possible disposant d'une certaine expérience du montage de tribunes et de chapiteaux (de préférence des personnes motivées).
Montage : 1 journée, avant la première représentation
Durée : ± 8 heures de travail (ou plus longtemps, en cas de circonstances imprévues)
Démontage : 1 journée, le lendemain de la dernière représentation
Durée : ± 6 heures de travail (ou plus longtemps, en cas de circonstances imprévues)
- 9) Les autorisations nécessaires et contacts avec la municipalité, la police et les pompiers. En leur absence, l'organisateur ne pourra invoquer la force majeure.
- 10) Si des **activités secondaires** sont prévues à l'occasion de ce spectacle, elles ne doivent en aucun cas porter atteinte aux prestations artistiques de la compagnie. De plus, de telles activités secondaires doivent toujours avoir lieu en concertation avec la direction du cirque. Si l'organisateur provoquait des nuisances sonores dans la salle en raison des activités secondaires, la direction du cirque a le droit de mettre fin prématurément à la représentation. **LA CUCINA DELL'ARTE est un spectacle conçu pour être présenté en soirée; il ne peut pas être programmé avant 20 heures.**
LE spectacle est destiné à un public d'adultes et d'enfants à partir de 12 ans.
- 11) L'organisateur ne doit en aucun cas afficher des **publicités** de sponsors, ni sous le chapiteau ou sur ses parois, ni sur les roulottes, ni à proximité directe, et ce pour des raisons esthétiques.
- 12) L'organisateur ne peut en aucun cas apporter des modifications au spectacle, par exemple à la durée (70').
- 13) La direction du cirque informe l'organisateur des normes de sécurité en vigueur dans le cirque. L'organisateur s'engage à respecter strictement ces normes de sécurité.
- 14) **Au cours de chaque spectacle, un représentant de l'organisation doit être présent.** Une personne doit être présente à l'entrée du chapiteau pendant la représentation. La nuit, **il est indispensable de faire surveiller le matériel, le chapiteau et les roulottes.** La surveillance du matériel pendant la journée s'effectue en concertation avec la direction du cirque.
- 15) **Après la représentation Circus Ronaldo ouvre un bar pour vendre des boissons. N'hésitez pas à nous contacter si vous voyez des inconvénients.**

16) Si l'organisateur omet de respecter l'une ou plusieurs des conditions énumérées ci-dessus, la direction du cirque ne peut être tenue responsable d'éventuels dommages corporels ou matériels.

Lu et approuvé (date + signature de l'organisateur)